

Sauxemesnil-Ruffosses

Un vent de contestation contre les éoliennes



Après la projection du film «L'argent du vent», Hervé Texier, secrétaire de l'association Basse-Normandie Environnement a évoqué les nuisances provoquées par l'implantation d'éoliennes, face au public de la salle polyvalente.

A l'initiative de l'association Basse-Normandie Environnement, le film *L'argent du vent* de Romain Goupil a été projeté, vendredi soir, à la salle polyvalente du village. Il a été suivi d'une réunion-débat d'information. En présence de Gilbert Février, maire de Sauxemesnil-Ruffosses, ce sont les habitants de Ruffosses, concernés par le projet d'implantations d'éoliennes dans la commune limitrophe du Mesnil-au-Val, qui sont venus écouter les témoignages de personnes qui souffrent, depuis de longs mois, des installations d'éolien industriel auprès de leurs habitations, en Basse-Nor-

mandie.

L'association Basse-Normandie Environnement, présidée par Pierre-Régis Germain, affiliée à la Fédération «Vents de colère», était représentée par Hervé Texier. «Je dois attirer votre attention sur les nuisances sonores, que provoquera la construction envisagée au Mesnil-au-Val d'une dizaine d'éoliennes de 120 mètres de haut», a affirmé l'orateur. «Sans présumer de l'impact négatif sur l'immobilier et sur l'environnement, pour les résidents de Mesnil-au-Val et des communes environnantes», a-t-il conclu.

Parmi la soixantaine de personnes qui assistaient au débat, nous avons noté la présence de quelques habitants du Mesnil-au-Val, qui n'ont pas pris la parole.

Volontairement absent lors de la réunion, Christian Renouf, maire du Mesnil-au-Val, interrogé par téléphone, a déclaré «J'approuve l'implantation d'éoliennes sur notre territoire pour des raisons écologiques et financières». En ajoutant : «Lors de l'enquête publique, réalisée en septembre dernier, la population de notre commune s'y est déclarée très majoritairement favorable».